## AR Prefecture

082-258201367-20211210-DELIB2021\_45-DE

Reçu le 1<u>4/12/2021</u>

Publié le 14/12/2021

## SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 10/12/2021

N° 2021 - 45

Nombre de délégués en exercice : 15
Présents : 7
Votants : 10
Nombre de voix : 14

Date de la convocation: 03 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 10 décembre à 14 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

Présents: MM. BELLOC, LAMOLINAIRIE, MERIEL, REGAMBERT, SALOMON, VERIL

(délégué titulaire du SMEEOM de la Moyenne Garonne + délégué suppléant de Mme PALMIE, déléguée titulaire du SIEEOM Sud Quercy) et WEILL

(procuration de MM. DEPRINCE et VAISSIERES).

Absents excusés: Mmes MAGNANI et QUINTARD; MM. ASTRUC, BESSEDE et JAZEDE

Assistaient à la séance : Mme LAYMAJOUX (Conseil Départemental T&G - Direction de l'Agriculture

et de l'Environnement)

M. JOLIBERT (Paierie Départementale)

Mme FOURQUET (Syndicat Départemental des Déchets)

## OBJET : Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre de sa délégation

Monsieur le Président donne lecture au Comité Syndical des décisions prises dans le cadre de sa délégation depuis le dernier Comité Syndical :

<u>Décision n°2021.10-32</u>: Reprise des peintures à l'UTMV.

<u>Décision n°2021.10-33</u>: Achat de tôles pour la mise en place d'une signalétique sur les conteneurs pour le réemploi en déchèteries.

<u>Décision n°2021.10-34</u>: Prélèvements et analyses d'eau site Roumieu à Réalville par la Société LAB'EAU.

<u>Décision n°2021.11-34</u>: Impression d'un dépliant consignes de tri-prévention par territoires.

<u>Décision n°2021.11-35</u> : Fourniture de solutions numériques pour l'exploitation de déchèteries.

Décision n°2021.11-36 : Achat d'un ordinateur pour le poste informatique serveur du SDD82.

Décision n°2021.12-37 : Achat d'un véhicule utilitaire.

\* \*

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- prend acte des décisions prises par Monsieur le Président.

Fait et délibéré le 10/12/2021

Le Président,

Michel WEILL